

2

AAC DE SERMERIEU

Agriculteurs et collectivités s'engagent pour préserver l'eau potable !



FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

- ✓ Isère

SUPERFICIE

- ✓ Surface totale de l'AAC : 430 ha
- ✓ SAU de l'AAC : 200 ha

NOMBRE D'EXPLOITANTS

- ✓ 10 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Polyculture élevage
- ✓ Céréales à pailles, maïs, prairie

QUALITÉ DE L'EAU

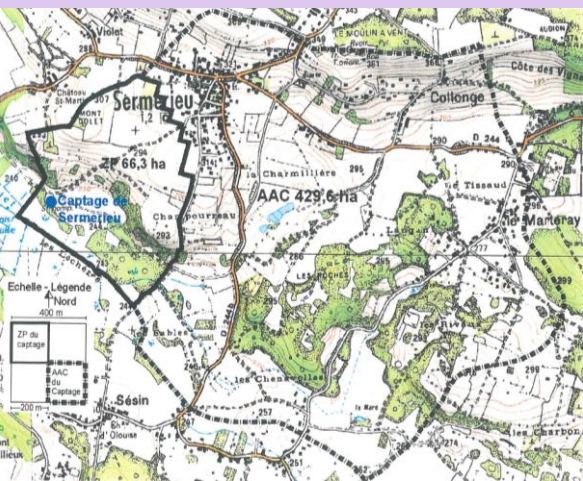
- ✓ Concentration en nitrates : de 55mg/L en 2005 à 15-20mg/L en 2018
- ✓ Concentrations en phytosanitaires : pas de dépassement de la norme
- ✓ Problématique nitrates

MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine
- ✓ Nappe sensible et très réactive

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ✓ Captage prioritaire SDAGE
- ✓ Arrêtés ZSCE de délimitation de la zone de protection par arrêté préfectoral en 2015



■ Historique de la démarche de protection du captage

1992 : diagnostic des pressions agricoles, démarrage du programme Pil'Azote devenu Terre & Eau

1992-2008 : contractualisations de MAE, CTE, CADE par les agriculteurs

2009 : classement du captage prioritaire au titre du SDAGE

2009-2010 : mise en place des Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

2015-2016 : modification de la délimitation du captage. Mise en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques et constitution de baux ruraux environnementaux

■ Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage** : Syndicat des Eaux de la Région de Dolomieu Moncarra
- **Animateur de la démarche** : Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre et Chambre d'Agriculture de l'Isère via le programme **Terre & Eau**
- **Partenaires** : SAFER, Mairie de Sermerieu
- **Financeurs** : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

■ Description de la démarche

Un partenariat ancien pour mobiliser les agriculteurs vers la remise en herbe

Le partenariat entre la collectivité et la Chambre d'Agriculture existe depuis 1992. Il est orienté vers des actions préventives basées sur le volontariat. Il y a eu un fort investissement des agriculteurs dans le projet pour remettre en herbe un grand nombre de parcelles de l'Aire d'Alimentation du Captage. Dans un contexte de polyculture élevage, la remise en herbe est économiquement possible pour les agriculteurs (autonomie fourragère) et est bénéfique pour la qualité de l'eau.

Actions agricoles

- **Actions nitrates** : remises en herbe via les MAEC puis à long terme dans la Zone de Protection du captage, conseil sur la fertilisation des prairies, pas de pâturage dans la Zone de Protection
- **Appui à la fertilisation azotée** : campagne d'analyses de reliquats azotés, d'effluents et de terres
- **Actions foncières** : animation foncière avec les agriculteurs et les propriétaires via un partenariat avec la SAFER, mise en place de baux ruraux environnementaux et d'échanges parcellaires entre agriculteurs. Ainsi 210 000m² de terres agricoles ont été achetés, ou sont en cours d'acquisition, par le syndicat des eaux. La pérennisation des surfaces en herbe est possible grâce aux baux ruraux environnementaux
- **Actions aménagement du paysage** : renaturation des milieux, prévisions d'implantation de haies et de bandes fleuries
- **Travail sur l'autonomie alimentaire et la valorisation des prairies** : réalisation de Diagnostic de Nutrition des Prairies, analyses de fourrages

Actions non agricoles

- Démarche « Zéro Pesticides » engagée par la commune depuis 2005

Actions de sensibilisation et communication :

- Bulletins d'informations, article dans le journal de la commune
- Journal Terre & Eau



MAEC : une proportion de remise en herbe importante

Parmi les outils disponibles pour encourager les changements de pratiques, les MAEC ont été un atout majeur sur le captage de Sermérieu. En effet, ces mesures ont permis de co-financer la remise en herbe de 310 000m² situés dans l'Aire d'Alimentation du Captage. Ces mesures permettent de financer des remises en herbe mais il est important d'avoir une réflexion sur le long terme : avec une nappe très réactive, les diminutions du taux de nitrates concordent avec les dates de remise en prairie des parcelles par la biais de contrats environnementaux (CAD, MAEt, MAEC). Toutefois, des pics importants de nitrates ont pu être observés lors de la fin de ces contrats, suite au retournement et à la remise en culture de nombreuses surfaces en herbe.

Témoignage d'un conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Isère

« Il est important de réaliser des animations foncières et du conseil technique pour intégrer la prairie au sein du système fourrager de l'exploitation. Ce sont des pistes pour améliorer la qualité de l'eau de façon durable.

La Chambre d'Agriculture de l'Isère propose notamment une prestation de plan de fumure (obligatoire en Zone Vulnérable) avec une réduction du tarif pour les agriculteurs du captage. De plus, un conseil technique est prévu sur les prairies du captage afin d'adapter au mieux la fertilisation par rapport au potentiel des prairies grâce à différentes analyses (Diagnostic de Nutrition des Prairies...). »

CONTACTS

Amandine Roux, conseillère agronomie - environnement et animatrice captage à la Chambre d'agriculture de l'Isère
amandine.roux@isere.chambagri.fr
 0683178089
 Syndicat des Eaux de la Région de Dolomieu Montcarra, 04 74 92 47 62

LIENS UTILES

Site internet de la Chambre d'agriculture de l'Isère :
<http://rhone-alpes.synagri.com/portail/accueil38>

Rédaction de la fiche :

BIBLIOGRAPHIE

Compte-rendus d'activité annuels des actions Terre & Eau
 Journaux Terre & Eau



■ Principaux résultats

Moyens mobilisés

- Contractualisation des agriculteurs sur les parcelles du captage (CTE, MAE, CADE, MAEt, MAEC) : 5 agriculteurs, ayant le plus de surfaces dans l'aire de captage ont contractualisé des MAEC en 2015 et 2016
- Animation collective pour l'optimisation de la fertilisation par la chambre d'agriculture par le biais du **programme Terre & Eau**
- Partenariat avec la SAFER** : animation d'un groupe mixte agriculteurs et propriétaires sur les baux ruraux environnementaux, les prêt d'usages. Elaboration avec les agriculteurs des cahiers des charges pour les baux ruraux environnementaux (4 exploitations, 21 ha)

Engagement des agriculteurs

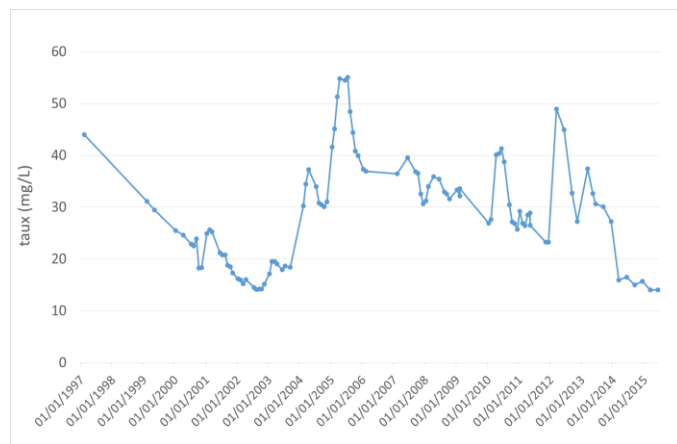
- Tous les agriculteurs** concernés sont très impliqués dans la démarche. Grâce au travail continu et volontaire mené sur le captage depuis plus de 20 ans, un climat de confiance s'est installé.

Engagement de changement de pratiques

- Remise ou maintien en herbe de nombreuses parcelles par le biais des MAEC (31 ha)
- Baux environnementaux (21 ha)

Amélioration de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau s'est améliorée de façon importante depuis le début du travail avec les agriculteurs sur le captage de Sermérieu. Ainsi, sur les 10 dernières années, le taux des nitrates dans l'eau est passé de **55mg/l à 15 mg/l** (voir graphique ci-dessous). La nappe étant très réactive car très sensible aux infiltrations, on peut voir que les remises en herbe et les limites de fertilisation azotée réalisées par le biais des MAET ont beaucoup contribué à la protection de l'eau du captage.



■ Perspectives

Un travail sur la gestion des prairies sera mené par le plan d'action avec les agriculteurs afin de valoriser au mieux leurs prairies. Le conseil portera sur la nutrition et la fertilisation des prairies mais aussi sur le choix des espèces implantées et sur l'autonomie alimentaire des exploitations.

■ Facteurs de réussite

Facteurs liés au territoire :

- Territoire de polyculture élevage permettant le développement des surfaces en prairie pour aller vers plus d'autonomie alimentaire
- Nappe très réactive : amélioration rapide de la qualité de l'eau lorsque des changements de pratiques sont effectués

Facteurs transférables :

- Animation sur la durée avec la collectivité et les agriculteurs, en particulier sur la fertilisation

■ Limites

- Les outils disponibles (MAEt et MAEC) ne sont pas pérennes et ont une durée limitée dans le temps (5ans). A chaque fin de contrat, il faut donc être vigilant et travailler en collaboration proche avec les agriculteurs pour qu'ils ne retournent pas en même temps des surfaces importantes de prairie.

Projet soutenu dans sa mise en œuvre par :



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu Montcarra



Fiche élaborée avec le soutien financier de :

